



Communauté Périnatale de l'Agglomération Versaillaise

Association Loi 1901 n° 0784014641
29 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay
Tel : 01.39.43.12.04 – Fax : 01.39.43.13.58
E-mail : cpav@wanadoo.fr
Web: <http://www.nat78.com>

CARNET RESSOURCES

Mai 2010

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
NUMEROS D'URGENCE	4
ECOUTE, ASSISTANCE & ACCUEIL	7
ETABLISSEMENTS DES YVELINES	14
RESEAU PERINATALITE – Yvelines	15
ANNUAIRE DES MEMBRES – CPAV	16
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	22
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS Versailles	27
NOTES PERSONNELLES	28

PREAMBULE

Les échanges et la communication entre Professionnels de santé sont des moyens privilégiés pour améliorer et harmoniser sur un territoire de santé les prises en charge avant et pendant la grossesse, ainsi qu'après la naissance.

L'accompagnement de la cellule familiale, depuis le désir de grossesse jusqu'aux premières semaines après l'accouchement, dans sa triple dimension médicale, psychologique et sociale, nécessite que le professionnel de santé dispose des informations et relais nécessaires pour adresser des femmes enceintes ou des couples vers les compétences ou les structures adaptées aux situations rencontrées.

C'est pour ces raisons que la CPAV met à votre disposition ce Carnet Ressources communautaire.

C'est un annuaire raisonné, actualisé au 01/03/2010, des principales compétences médicales et sociales, privées et publiques, sur notre territoire de santé (Yvelines-Sud, 78-3).

Ne se voulant pas et ne pouvant pas être exhaustif, ce Carnet Ressources pourra être utilement complété par vos propres carnets d'adresses et le résultat de vos recherches sur Internet.

N'hésitez pas à le rendre plus vivant et pratique en nous communiquant vos suggestions, vos remarques, ainsi que les erreurs ou omissions qu'il peut contenir. Nous vous en remercions par avance.

Par ailleurs, sachez utiliser le site Internet de la CPAV, <http://www.nat78.com>, qui est une source complémentaire de ressources pratiques.

CPAV
Coordination administrative

▪ SANTE MENTALE

- **SOS DEPRESSION : 01 40 47 95 95**
24/24 heures. <http://sos.depression.free.fr>
- **SUICIDE ECOUTE : 01 45 39 40 00**
24/24 heures. <http://suicide.ecoute.free.fr>
- **PHARE : 0 810 810 987** Prévention suicide. www.phare.org
- **ADFI- Versailles : 01 39 50 85 67**
Sectes. www.unadfi.org

❖ LE C.R.A.T

<http://www.lecrat.org/liens.php3>

- Téléphone-fax : **01 43 41 26 22**
Du lundi au vendredi. Un répondeur prend les messages en cas d'absence.
- Adresse postale :
Le CRAT - Hôpital Armand Trousseau 26 avenue du Dr Arnold Netter 75571 PARIS CEDEX 12
- Courrier électronique : Votre message est réceptionné par le secrétariat du CRAT, puis transmis à l'équipe médicale. Merci d'assortir votre demande des précisions médicales suivantes, faute de quoi elle ne pourra être prise en compte.
- **Envoyer un message au CRAT** : crat.secretariat@trs.aphp.fr

Mise à jour : 3 juin 2009.

● Sites médicaux d'information

- Recherche bibliographique : [PubMed](#)
- Base de données sur les maladies rares et les médicaments orphelins : [Orphanet](#)
- La Revue Prescrire : [Prescrire](#)

● Sociétés savantes

- [Académie Nationale de Médecine](#)
- [Académie Nationale de Pharmacie](#)
- Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français : [CNGOF](#)
- Collège National des Sages-Femmes : [CNSF](#)
- Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France : [SYNGOF](#)
- Société Européenne de Gynécologie : [SEG](#)
- Société Française de Pédiatrie : [SFP](#)
- Association Nationale des Sages-Femmes Libérales : [ANSL](#)
- Réseau AMP Ile de France Seine Ouest : [RAISOvo](#)

● Instances étrangères et internationales

- Agence Européenne du Médicament : [EMEA](#)
- Organisation Mondiale de la Santé : [OMS](#)
- Food and Drug Administration : [FDA](#)
- European Network of Teratology Information Services : [ENTIS](#)
- Organization of Teratology Information Specialists : [OTIS](#)

● Sites institutionnels

- Assistance Publique Hôpitaux de Paris : [APHP](#)
- Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé : [AFSSAPS](#)
- Haute Autorité de Santé : [HAS](#)
- Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments : [AFSSA](#)

- Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'environnement et du travail : [AFSSET](#)
- Institut de Veille Sanitaire : [IVS](#)
- Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : [INRS](#)
- Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé : [INPES](#)
- Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire : [IRSN](#)
- [Ordre National des Médecins](#)
- [Ordre National des Pharmaciens](#)
- [Ordre des Sages Femmes](#)

■ **AFSSAPS** Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé
143-147 Bd Anatole France 93285 SAINT-DENIS Cedex
Pharmacovigilance : 01 55 87 35 31
Standard : 01 55 87 30 00
www.afssaps.sante.fr

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES : <http://afssaps.sante.fr/htm/10/iam/indiam.htm>

L'AFSSAPS met à la disposition des professionnels de santé l'ensemble des interactions médicamenteuses identifiées par le Groupe de Travail ad hoc et regroupées dans un Thesaurus . L'objet de ce Thesaurus est d'apporter aux professionnels de santé une information de référence, à la fois fiable et pragmatique, avec des libellés volontairement simples utilisant des mots clés. Ce Thesaurus doit être utilisé comme un guide pharmaco thérapeutique d'aide à la prescription.

- **Thesaurus** : Référentiel national des interactions médicamenteuses
Lien : <http://www.afssaps.fr/content/search?SearchText=THESAURUS&ok=Valider>

ECOUTE, ASSISTANCE & ACCUEIL

■ PMI DES YVELINES

Le département des Yvelines est divisé en 9 Territoires d'Action Sociale (TAS), regroupant 38 Secteurs d'Action Sociale (SAS).

Le lien ci-dessous permet de connaître le SAS du lieu de résidence :

<http://www.yvelines.fr/action-sociale/annexes/et.htm>

TERRITOIRE	SECTEURS	IMPLANTATION	TELEPHONE
SUD YVELINES	Rambouillet	Rambouillet	01 34 83 69 00
	Chevreuse	Rambouillet	01 34 83 69 00
CENTRE YVELINES	Montfort	Montfort l'Amaury	01 34 57 03 40
	Plaisir	Plaisir	01 30 79 11 60
	Cœur Yvelines	Plaisir	01 30 07 97 60
SAINT GERMAIN	La Celle St Cloud	La Celle St Cloud	01 30 08 17 00
	Saint Germain	Saint Germain	01 39 04 11 30
	Le Pecq	Le Pecq	01 30 15 23 60
MANTOIS	MantesJolie-Est/Ouest	Mantes la Jolie	01 30 94 44 56
	Mantes la Ville/Epône	Mantes la Ville	01 34 97 80 80
	Limay	Limay	01 34 77 87 00
	Bonnières	Mantes la Jolie	01 30 98 39 40
VILLE NOUVELLE	Trappes 1	Trappes	01 30 13 13 30
	Trappes 2	Trappes	01 30 16 48 05
	Elancourt	Elancourt	01 30 50 03 45
	Guyancourt-Montigny	Guyancourt	01 34 52 71 00
GRAND VERSAILLES	Vélizy-Villacoublay	Vélizy-Villacoublay	01 39 46 47 91
	Saint-Cyr l'Ecole	Versailles	01 39 24 23 00
	Versailles Est-Ouest	Versailles	01 30 83 14 00
VAL DE SEINE ET OISE	Poissy-Carrières	Poissy	01 30 74 15 38
	Verneuil	Verneuil/Seine	01 39 28 17 37
	Chanteloup	Chanteloup	01 39 27 11 60
	Achères	Poissy	01 30 06 29 60
	Conflans	Conflans Ste Honorine	01 39 19 77 38
MEANDRE DE LA SEINE	Sartrouville 1,2	Sartrouville	01 30 86 57 80
	Houilles	Houilles	01 61 04 15 50
	Chatou-Montesson	Chatou	01 30 15 73 00
SEINE ET MAULDRE	Les Mureaux 1, 2	Les Mureaux	01 30 99 58 80
	Meulan 1, 2	Meulan	01 34 92 87 20

Le Conseil Général édite plusieurs brochures et dépliants:

- **Préparer la naissance de son enfant, devenir parents :**
http://www.yvelines.fr/action-sociale/publications/telechargements_publications/naissance_2009.pdf
- **Préparer la venue de son enfant, adopter, devenir parents :**
http://www.yvelines.fr/action-sociale/publications/telechargements_publications/Preparer_la_venue.pdf
- **Faire garder son enfant dans les Yvelines. Accompagner les familles yvelinoises. Guide à l'usage des parents et des assistantes maternelles :**
http://www.yvelines.fr/action-sociale/publications/telechargements_publications/GuideAssistantes.pdf
- **Carnet de santé maternité des Yvelines :**
http://www.yvelines.fr/action-sociale/publications/telechargements_publications/carnet_sante_fiches.pdf

■ CENTRES DE PLANIFICATION FAMILIALE

Conseil conjugal et familial. Accès gratuit et confidentiel.

Médicaments et examens prescrits sont gratuits pour les mineurs et les personnes sans couverture sociale. (Dépendance du Conseil Général)

78 390	BOIS D'ARCY	17 rue Blaise Pascal	01 34 60 41 41
78330	FONTENAY LE FLEURY	Avenue Jean Lurçat	01 34 60 34 36
78280	GUYANCOURT	16 mail des Saules	01 30 43 47 62
78170	LA CELLE ST CLOUD	12 av Charles de Gaulle	01 39 69 88 89
78150	LE CHESNAY	2 rue Cimarosa	01 39 43 88 60
78340	LES CLAYES/ BOIS	6bis av Claude Debussy	01 30 55 38 18
78310	MAUREPAS	square de la Marche	01 39 38 23 60
78370	PLAISIR	1 rue des Francs Sablons	01 30 54 67 26
78210	ST CYR L'ECOLE	34 rue Gabriel Péri	01 30 45 06 55
78190	TRAPPES	4 rue Jean Moulin	01 30 50 84 90
78000	VERSAILLES	3bis Impasse des Gendarmes	01 39 50 30 49

■ PASS VERSAILLES (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

La PASS s'adresse à tout patient en situation de rupture réelle ou potentielle de soins en raison de sa précarité sociale. Elle a pour objectifs d'aider à la réalisation de procédures visant à améliorer la prise en charge des patients en situation de précarité, et de favoriser le partenariat entre les professionnels de santé et les services sociaux et d'insertion.

Centre Hospitalier de Versailles 177 rue de Versailles 7850 LE CHESNAY 01 39 63 91 33
www.ch-versailles.fr

■ CENTRES DE SANTE MUNICIPAUX

Consultations pour les soins de médecine générale, dentaires, paramédicaux, infirmiers,.....

- Versailles Centre de Soins des Petits Bois : **01 39 51 33 43**
- Versailles (- de 18 ans) : **01 39 50 23 49**
- 78190 Trappes : 11 square Yves Fargeo **01 30 50 14 49**
- Sinon, contacter la mairie du lieu de résidence

■ CCAS- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

78000 VERSAILLES	6 impasse des Gendarmes	01 30 97 83 00
78000 VERSAILLES	3 rue Richaud	01 30 83 00 70
78350 JOUY EN JOSAS	Mairie	01 39 20 11 00
78190 TRAPPES	Mairie	01 30 69 18 40

■ CENTRES SOCIAUX

Pré aux Bois	29 rue de l'École des Postes	78000 VERSAILLES	01 39 53 00 32
Vauban	78 rue Champs Lagarde	78000 VERSAILLES	01 39 53 48 80
Notre-Dame	7 rue Ste Sophie	78000 VERSAILLES	01 39 50 51 66
Clagny	36 rue Louis Haussmann	78000 VERSAILLES	01 39 51 40 16
Chantiers	6 rue Edmée Frémy	78000 VERSAILLES	01 39 50 27 49
St Louis	50 rue Royale	78000 VERSAILLES	01 39 50 67 68
Louvois	20 place de Louvois	78140 VELIZY	01 39 4647 91
Dispensaire	97 av. Gaston Boissier	78220 VIROFLAY	01 30 24 43 76
Louis Pasteur	Place du Marché	78280 GUYANCOURT	01 30 43 00 35

■ UDAF 78

L'UDAF 78, Union départementales des Associations familiales des Yvelines anime les réflexions et les actions de 50 associations familiales. Elle a pour objectif la défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles et de leurs enfants.

5 rue de l'Assemblée Générale 78009 VERSAILLES **01 39 20 14 40** www.udaf78.com

■ SOUTIEN A L'ALLAITEMENT

■ ADLF- ASSOCIATION DES LACTARIUMS DE FRANCE

LACTARIUM D'ÎLE DE FRANCE 26 Bd Brune 75014 PARIS **01 40 44 39 14**

■ CONSULTANTE EN LACTATION IBCLC

Charlotte BODEVEN **01 30 43 41 02** c.bodeven@wanadoo.fr

■ LA GOUTTE DE LAIT

Soutien anonyme et gratuit
3 rue Richaud 78000 VERSAILLES **01 39 51 25 25**

■ LA LECHE LEAGUE, Yvelines Sud (N° national : 01 39 584 584)

· BUC

Britta 01 39 58 45 84 bst.boutry@wanadoo.fr

· ELANCOURT

Christine 01 34 84 30 53 christine.equenet@laposte.net
Carmen 01 30 50 26 71

· LA CELLE ST CLOUD

Béatrice 08 73 65 26 73 lll.lacellesaintcloud@yahoo.fr

· MONTIGNY LE BRETONNEUX

Emilie 08 70 36 78 96 emillie@free.fr

· SAINT QUENTIN VILLE NOUVELLE

Cathy 01 30 58 98 15 ; Valérie 01 34 61 41 35 ; Geneviève 01 30 60 07 84

· **VERSAILLES** « Maison de la famille » 14 rue du Parc de Clagny 01 39 55 13 64
Stéphanie stephanielll@free.fr

· VIROFLAY

Claire : 01 30 24 52 27

■ MATER'LAIT SOLIDARILAIT

01 39 79 52 63

Aide par téléphone

■ AIDE AUX MERES

■ CENTRES D'ACCUEIL MATERNEL

VERSAILLES	Porchefontaine	01 39 24 12 50
VERSAILLES	Association Mère de Miséricorde	01 39 50 71 29
MONTESSON	Institut Théophile Roussel	01 30 86 38 70
ST CYR	Hôpital Charcot	01 30 79 39 13
LE VESINET	Hôpital	01 30 15 83 92
MATERNOLOGIE	Yvelines	01 30 79 29 13
VERSAILLES (Accueil de Jour)	Association RIVE	01 30 21 34 50

■ ASSOCIATION JUMEAUX ET PLUS-78

01 30 54 04 89

Membre de la Fédération nationale JUMEAUX ET PLUS, (1979), reconnue d'utilité publique en Juillet 2003
Affiliée à l'UDAF des Yvelines. Entraide, soutien et groupes de paroles.
Ferme des Ebisoires, ZI Les Ebisoires, 78370 PLAISIR www.jumeaux-et-plus-78.com

■ AIDE A LA PARENTALITE

- 5 Structures municipales dédiées à l'accueil, l'information et l'accompagnement des parents.

MAISON DES PARENTS	ELANCOURT	01 30 66 44 44
ECOLE DES PARENTS	GUYANCOURT	01 30 48 33 90
ECOLE DES PARENTS	MAGNY LES HAMEAUX	01 30 52 22 00
MAISON DE LA FAMILLE	MONTIGNY LE BRETONNEUX	01 39 30 31 32
MAISON DES PARENTS	TRAPPES	01 30 16 27 62

■ PME - PERE MERE ENFANT MEDIATION

36 rue des Chantiers 78000 VERSAILLES **01 30 21 75 55**

■ PSYCHIATRIE ADULTES

■ ERIC- EQUIPE RAPIDE D'INTERVENTION DE CRISE : 01 30 79 27 00

Permanence téléphonique 24/24H, Dimanche & jours fériés. Intervention si besoin à domicile.

ERIC : Equipe Rapide d'Intervention de Crise

30 r Marc Laurent 78370 PLAISIR e-mail : eric.charcot@wanadoo.fr Fax : **01 30 79 27 09**

· **Secteur psychiatrique XI** : Bailly, Bois d'Arcy, Chavenay, l'Etang-la-Ville, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Nom-la-Bretèche, Villepreux.

· **Secteur psychiatrique XII** : Auteuil, Autouillet, Beynes, Boissy-Sans-Avoir, Les Clayes, Galluis, Marcq, Mere, Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Plaisir, Saint-Germain de la Grange, Saulx Marchais, Thiverval Grignon, Thoiry, Vicq, Villiers Saint-Frédéric.

· **Secteur psychiatrique XIV** : Buc, Chateaufort, Jouy en Josas, Les Loges en Josas, Magny-les-Hameaux, Toussus le Noble, Vélizy Villacoublay, Viroflay, Voisins-le-Bretonneux.

· **Secteur psychiatrique XVIII** : Trappes, Montigny le Bretonneux, Guyancourt.

Secteur 17 Centre Eugen Bleuler - Hôpital Richaud - 1 rue Richaud 78000 Versailles - **01 39 63 90 11**

▪ **PSYCHIATRIE DE GARDE- SAU : 01 39 63 93 80** 9H00-18H00 ; **01 39 63 91 33** après 18H00
SAU = Service d'Accueil & Traitement des Urgences

▪ **CONSULTATIONS**

- CHV- André Mignot : **01 39 63 93 80** (Consultations Intersectorielles)
- CHV- Richaud : **01 39 63 90 11** (secteur 17 : Le Chesnay, Versailles partiel)
- Institut Marcel Rivière : **01 39 38 77 00** (Standard)

▪ **CENTRES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES**

CMP Adultes	1 rue Raymond Lefebvre	78210 ST CYR L'ECOLE	01 30 07 26 70
CMP La Pommeraie	2 av de St Germain	78370 PLAISIR	01 30 81 88 05
CMP	2A passage Roche	78000 VERSAILLES	01 39 02 02 65
CMP	6 av de la Drionne	78170 LA CELLE ST CLOUD	01 30 78 05 66
CMP	27-29 rue Costes et Bellonte	78220 VIROFLAY	01 30 24 45 40
CMP	4 rue Aristide Briand	78140 VELIZY	01 39 46 40 70
CMP	14 rue Eugène Hénaff	78190 TRAPPES	01 30 18 83 00
CMP	15 square Valmorey	78310 MAUREPAS	01 30 51 58 85
CMP Hôpital Richaud	1 rue Richaud	78000 VERSAILLES	01 39 63 90 11

▪ **SIDA ET HEPATITES**

▪ **SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800**

▪ **CDAG-CONSULTATIONS DE DEPISTAGE ANONYME ET GRATUIT**

- LE CHESNAY : 01 39 63 92 99
- TRAPPES : 01 30 16 17 80

▪ **RESSY- RESEAU DE SANTE SUD YVELINES**

- MONTIGNY LE BRETONNEUX : 01 39 30 44 99

▪ **INFO SOINS**

- VERSAILLES : 01 39 50 05 95

▪ **AIDES 78**

- TRAPPES : 01 30 62 19 96

▪ **TABAC**

▪ **CONSULTATION DE TABACOLOGIE du CH VERSAILLES : 01 39 63 95 59**

▪ **TABAC INFO SERVICES 0825 309 310** www.tabac-info-service.fr/

■ ALCOOL

■ CCAA- CENTRES DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE

Médecin coordinateur : Dr Jean SAINT GUILY Secrétariat : 01 34 83 91 75

- TRAPPES : 01 30 69 98 18
- VERSAILLES : 01 30 83 21 40

■ CONSULTATIONS HOSPITALIERES EN ALCOOLOGIE

- LE CHESNAY- CHV : 01 39 63 80 10
- PLAISIR : 01 30 79 26 37 & 26 46

■ CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE

79 bis bd de la Reine 78000 VERSAILLES 01 30 83 21 40

■ AA - ALCOOLIQUES ANONYMES

- VERSAILLES : 01 39 50 72 62

■ DROGUES

■ CONSULTATION DU CH VERSAILLES : 01 39 51 34 94

■ CEDAT- CENTRE DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX TOXICOMANES

Médecin coordinateur : Dr Martine CARPENTIER Secrétariat : 79 bis bd de la Reine Versailles **01 30 83 21 00**
Consultations gratuites et anonymes. Rattaché au CH Versailles.

- TRAPPES : **01 30 69 98 18** IPS, 3 place de la Mairie
- VERSAILLES : **01 30 83 21 00**

■ CENTRES DE CONSULTATION (280 en France)

MILDT- Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

- **0 800 231 313** www.drogues.gouv.fr/rubrique36.html
- **Ecoute Cannabis 0 811 91 20 20** (7j/7j ; 08H00-20H00)

■ ALIMENTATION

- **Le Guide alimentaire pour tous**
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/581.pdf>
- **Le Guide nutrition de la naissance à 3 ans**
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/890.pdf>
- **Le Guide nutrition destiné aux femmes enceintes**
<http://www.mangerbouger.fr>

■ RISQUE DOMESTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

- **Le Guide de dépistage et de prise en charge de l'intoxication par le plomb de l'enfant et de la femme enceinte** <http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/saturn/2saturn4.htm>
- **INVS - Institut National de Veille Sanitaire** <http://www.invs.sante.fr/>

■ AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Raison sociale	Adresse	Code postal	ville	Tel
CENTRE EDUCATIF EN YVELINES	1 PL DE LA MAIRIE	78610	AUFFARGIS	01 34 84 98 08
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE	40 R DE LA PAIX	78390	BOIS D ARCY	01 34 60 43 44
FOYER LA MAISON	1 R LOUIS MASSOTTE	78530	BUC	01 39 56 34 08
MAISON D'ENFANTS "LES AKENES"	6 AV DUTARTRE	78150	LE CHESNAY	01 39 66 94 34

Communauté Périnatale de l'Agglomération Versaillaise

SIRET 481 492 007 00010 APE 9499Z

N° de Formateur : 11 78 80586 78 – Agrément CNFMC n° 100 392

Financement URCAM et ARH

SEAY LATITUDES 78	17 PL DE LA LIBERTE	78700	CONFLANS STE HONORINE	01 34 90 92 00
MAISON ENFANTS FOND. MEQUIGNON	1 DE LA GARE	78700	CONFLANS STE HONORINE	01 39 19 91 23
MAISON D'ENFANTS FOND.MEQUIGNON	16 RTE DE L ABBE MEQUIGNON	78990	ELANCOURT	01 30 50 12 01
FOYER D'ADOLESCENTS	3 R DE BRETAGNE	78690	LES ESSARTS LE ROI	01 30 41 70 06
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE	69 AV DE LA REPUBLIQUE	78330	FONTENAY LE FLEURY	01 34 60 43 44
PLACEMENT FAMILIAL REGROUPE	44 R DES MECHES	78550	HOUDAN	01 30 59 63 87
FOYER DE L'ENFANCE	40 R DU MOUSTIER	78440	JAMBVILLE	01 34 75 40 71
CENTRE PROFESSIONNEL HORTICOLE		78320	LEVIS ST NOM	01 34 61 84 24
FOYER D'ACCUEIL D'OBSERVATION &	6 R DU FORT	78200	MANTES LA JOLIE	01 30 92 51 89
FOYER JEAN VILAR	117 BD DU MARECHAL JUIN	78200	MANTES LA JOLIE	01 34 76 86 85
FOYER JEUN.CULTURE LOIS.& TECHN.	10 R DE SANCE	78490	MONTFORT L AMAURY	01 34 86 01 42
MAISON ENFANTS RELAIS JEUNES DES PRES	16 ALL DES BOUTONS D'OR	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX	01 30 43 14 43
MAISON D'ENFANTS NUMERO 3	62 AV DU MARECHAL FOCH	78130	LES MUREAUX	01 34 92 70 69
FOYER EDUCATIF DE NEAUPHLE	26 R DU VIEUX CHATEAU	78640	NEAUPHLE LE CHATEAU	01 34 89 01 17
VILLAGE D'ENFANTS SOS DE FRANCE	336 R JACQUES TATI	78370	PLAISIR	01 30 55 81 98
RESIDENCE ROBERT VIRONNEAU	102 R DE VILLIERS	78300	POISSY	01 39 65 43 90
CENTRE DE PL. FAMILIAL SOCIAL	38 R THOME-PATENOTRE	78120	RAMBOUILLET	01 34 85 58 78
FOYER DE LA CLAIRIERE	123 AV DE LA CLAIRIERE	78120	RAMBOUILLET	01 34 85 68 48
FOYER EDUCATIF DE JEUNES	43 AV FOCH	78120	RAMBOUILLET	01 34 83 06 84
FOYER ENSEMBLE	31 R BERGETTE	78100	ST GERMAIN EN LAYE	01 34 51 78 42
FOYER GAI LOGIS	2 R JEAN MERMOZ	78100	ST GERMAIN EN LAYE	01 34 51 04 70
FOYER DE LORRAINE	10 R DE LORRAINE	78100	ST GERMAIN EN LAYE	01 30 87 48 90
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE	23 R AMPERE	78100	ST GERMAIN EN LAYE	01 39 73 08 60
FOYER LES NOUVELLES CHARMILLES	12 R FELICIEN DAVID	78100	ST GERMAIN EN LAYE	01 34 51 29 30
PLACEMENT FAMILIAL	5 RTE DE LIMOURS	78470	ST REMY LES CHEVREUSE	01 30 52 60 20
M.ENF.A CARAC.SOC.ANN.NOUV.CHAR	49 AV DE L'ENTENTE	78500	SARTROUVILLE	01 39 57 71 98
CTRE DE FORMATION PROF.LE NOTRE	DOM DE PINCELOUP	78120	SONCHAMP	01 34 84 41 30
MAISON D'ENFANTS LA TOURNELLE	69 R PAUL DOUMER	78540	VERNOUILLET	01 39 65 64 39
SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL	58 AV DES ETATS UNIS	78000	VERSAILLES	01 39 51 46 70
FOYER EDUCAT.DU PARC DE CLAGNY	45 B R DU PARC DE CLAGNY	78000	VERSAILLES	01 39 23 82 00
CENTRE MATERNEL PORCHEFONTAINE	46 R LAMARTINE	78000	VERSAILLES	01 39 24 12 50
FOYER DE L'ENFANCE DEPARTEMENTAL	9 R VAUBAN	78000	VERSAILLES	01 39 50 41 57
FOYER EDUCATIF LES MARRONNIERS	10 R JEAN MERMOZ	78000	VERSAILLES	01 39 51 44 35
MAISON D'ENFANTS "LES BOURDONNAIS"	2 B R DES BOURDONNAIS	78000	VERSAILLES	01 39 50 66 00
MAISON SAINT CHARLES	23 AV DE LORRAINE	78110	LE VESINET	01 39 76 19 53
CENTRE DE FORMATION PROF.	4 R AMEDEE BROCARD	78450	VILLEPREUX	01 30 80 83 23

LES ETABLISSEMENTS DES YVELINES

(Cliquer sur le nom de l'établissement pour accéder à son site Internet)

Raison sociale	Adresse	Ville	Tel
<u>CENTRE HOSPITALIER MIGNOT VERSAILLES</u>	177 R DE VERSAILLES	LE CHESNAY	01 39 63 91 33
<u>HOPITAL PRIVE DE PARLY II</u>	21 R MOXOURIS	LE CHESNAY	0 825 743 505
<u>HOPITAL PRIVE DE VERSAILLES</u>	7 B R PORTE DE BUC	VERSAILLES	0 826 303 333
<u>C.H. INT. DE POISSY/ST GERMAIN EN LAYE</u>	10 R CHAMP GAILLARD	POISSY CEDEX	01 39 27 40 50
<u>C.H. INT. DE POISSY/ST GERMAIN EN LAYE</u>	20 R ARMAGIS	ST GERMAIN EN LAYE	01 39 27 40 50
<u>HOPITAL PRIVE OUEST PARISIEN</u>	AV CASTIGLIONE DEL LAGO	TRAPPES	0 825 743 540
<u>CENTRE HOSPITALIER RAMBOUILLET</u>	5-7 r P et M CURIE	RAMBOUILLET	01 34 83 78 78
<u>CLINIQUE LOUIS XIV</u>	4 PL LOUIS XIV	ST GERMAIN EN LAYE	01 39 10 26 26
<u>CH MANTES LA JOLIE</u>	2 BD SULLY	MANTES LA JOLIE	01 34 97 40 00
<u>CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE MEULAN LES MUREAUX</u>	1 R DU FORT	MEULAN	01 30 91 85 00

Soins de suite et réadaptation

HOPITAL LE VESINET (20 lits pour femmes enceintes, 21 lits pour jeunes mères et 23 berceaux)
72 avenue de la Princesse 78115 LE VESINET www.hopital-levesinet.fr
Dr Bart THIELEMANS Chef de service 01 30 15 83 91
Mme Sylvie FRESSON Sage femme cadre : 01 30 15 83 60

RESEAU PERINATALITE (Yvelines)

■ **MYPA – RESEAU MATERNITE EN YVELINES ET PAYS ASSOCIES**

CHI St Germain en Laye, 20 rue Amargis 78105 ST GERMAIN EN LAYE 06 72 59 63 29
contact@mypa.fr

■ **CPAV – COMMUNAUTE PERINATALE DE L'AGGLOMERATION VERSAILLAISE**

29 rue de Versailles 78150 LE CHESNAY 01 39 43 12 04
cpav@wanadoo.fr

■ **CPPR – COMMUNAUTE PERINATALE DE POISSY ET REGION**

CHI St Germain en Laye, 20 rue Amargis 78105 ST GERMAIN EN LAYE 06 50 83 23 21
contact@cppoissy.com

■ **CPVDM - COMMUNAUTE PERINATALE DU VAL DE MAULDRE**

29 avenue d'Ypres 78410 AUBERGENVILLE 06 19 63 54 84
catherine.lacoste3@wanadoo.fr

■ **CPDVH – COMMUNAUTE PERINATALE DE DREUX, VERNEUIL et HOUDAN**

Hôpital Victor Josselin BP 69 28102 DREUX 06 83 26 77 76
cgouix@ch-dreux.fr



PROFESSIONNELS SIGNATAIRES DE LA CHARTE CPAV Mars 2010

Liste des Membres de la CPAV par spécialité : généralistes, gynécologues et obstétriciens, sages femmes, échographistes, biologistes, pédiatres, généticiens, psychiatres, psychologues et kinésithérapeutes.

Pour obtenir les coordonnées et la localisation géographique de ces membres, se reporter au Répertoire en ligne sur le site www.nat78.com : <http://www.medical78.com/annuaire.htm>

MEDECINS GENERALISTES

BARRE	Jérôme	63 av du Mal Foch	78000 VERSAILLES
BEAUCHAMPS	Bruno	17 allée Stendhal	78990 ELANCOURT
BERSAND	Gérard	18 rue de Noailles	78000 VERSAILLES
BIGOT	François	37 avenue des Platanes	78860 ST NOM LA BRETECHE
BLANCHARD	Thierry	2 rue Gabriel Peri	78190 TRAPPES
BOCCOLINI DUBOIS	Murielle	29 rue Rieussec	78220 VIROFLAY
BOCH	Franck	191 rue Pablo Picasso	78370 PLAISIR
BOOM	Annick	125 bd Descartes	78180 MONTIGNY
BOUTRY	Alain	8 place de la République	78530 BUC
BOYER	Corinne	5 rue St Simon	78000 VERSAILLES
BRUNA	Sylvie	125 bd Descartes	78180 MONTIGNY
BUI QUESNEY	Xuan-Hong	47 rue de la Gare	78370 PLAISIR
BUSUTTIL	Christophe	20 rue Hoche	78000 VERSAILLES
CADO LECLERCQ	Dominique	64-66 rue Eugène Viollet le Duc	78280 GUYANCOURT
CAMUZAUX	Danièle	50 av Jean Jaurès	78390 BOIS D'ARCY
CASSING	Robert	6bis av,Guynemer	78170 LA CELLE ST CLOUD
CHARRÉ	Jacques	1 av Joseph Kessel	78180 MONTIGNY
CHENIQUE	Jean-Benoît	4 square Pergolese	78150 LE CHESNAY
DEVILLE CAVELLIN	Patrick	square du Mérantais	78960 VOISINS LE Bretonneux
DORCHE	Bernard	6 av, Guynemer	78170 LA CELLE ST CLOUD
DORSINVILLE	Charles	2 rue Gabriel Peri	78190 TRAPPES
FADEUILHE	Marie-Christine	53 bd Vauban	78180 MONTIGNY
GARNIER	Isabelle	Square du Mérantais	78960 VOISINS LE Bretonneux
GIRAudeau	Marcel	5 allée du Bois de Nogent	78310 MAUREPAS
GLEIZE	Jean-Louis	1 place G.Tailleferre	78180 MONTIGNY
GRILLOT	Christine	7 rue du Mont Doré	78180 MONTIGNY
HEUDE	Béatrice	1 rue du Commerce	78340 LES CLAYES
JOSSE	Philippe	52 bd Vauban	78180 MONTIGNY
LABOUCHEIX	Annie	7 rue du Mont Doré	78180 MONTIGNY
LANDRY CHASSOT	Annyck	7 rue du Queyras	78180 MONTIGNY
LAULAN MIRANDE	Véronique	24 av Colonel Fabien	78210 SAINT CYR l'Ecole
LEFEBURE	Patricia	19 avenue Duchesne	78170 LA CELLE ST CLOUD
LEFEBVRE	Colette	PMI, rue Hector Berlioz	78190 TRAPPES
MABILAT	Rodrigue	3 av du Mont Cassel	78990 ELANCOURT

MACIEIRA	Lorenzo	21 av, Guibert	78170 LA CELLE ST CLOUD
MADIGAN BAUMANN	Marie-Claude	64-66 rue Eugène Viollet le Duc	78280 GUYANCOURT
MAGNICO -CASTAGNET	Pascale	51 Place du Commerce	78370 PLAISIR
MANDEFIELD	M-Françoise	33 rue de Satory	78000 VERSAILLES
MARCHAND	Thierry	2 rue Gabriel Peri	78190 TRAPPES
MEYNARD	Erika	88 rue du Petit Bois	78370 PLAISIR
MOREAU	Juliette	5 Square Copernic	78150 LE CHESNAY
NABOS	Axelle	5 Square Copernic	78150 LE CHESNAY
OUTREQUIN	Ghislain	12 place du Sancerrois	78310 MAUREPAS
PERROTIN RAUFASTE	Catherine	square du Mérantais	78960 VOISINS Le Bretonneux
RAHMI	Anne-Thérèse	1 bd 19 Mars 1962	78990 ELANCOURT
RAJAU RAHBAN	Catherine	5 rue de la Liberté	78280 GUYANCOURT
RAYMOND	Michel	323 rue Louis Blériot	78530 BUC
ROSSET	Thierry	4bis allée de Soudanes	78430 LOUVECIENNES
ROSTANE	Alain	66 avenue de l'Europe	78140 VELIZY
ROUX	Christine	471 rue A.Guyet	78370 PLAISIR
SAVOYEN	Marie-Annick	33 rue Vincent van Gogh	78114 MAGNY Les Hameaux
SOUDRY	Colette	3 mail de l'Europe	78170 LA CELLE ST CLOUD
STEPHAN DODU	Chantal	7 Résidence Les Coudrays	78990 ELANCOURT
TEMPLER BORNERT	Marie-José	17bis av, Guibert	78170 LA CELLE ST CLOUD
TRECOURT	Frédérique	61 rue Auguste Renoir	78400 CHATOU
TOLEDANO	Maurice	29 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
VALLET	Jean-François	4 Square Debussy	78150 LE CHESNAY
VENCENT	François	5 place Gal de Gaulle	78990 ELANCOURT
VIGOUROUX	Armelle	2 square Mérimée	78150 LE CHESNAY
WILLEMIN	Jean-Pierre	Centre Médical Pasteur	78310 MAUREPAS

GYNECOLOGUES & OBSTETRICIENS LIBERAUX

ALLIBERT	Pascale	14 rue Royale	78000 VERSAILLES
ANNE	Laurence	9 rue Henri Dunant	78450 VILLEPREUX
AZAN	Isabelle	HPV 7bis rue de la Porte de Buc	78000 VERSAILLES
BAILLY	Nicole	17 av, de la Duchesse	78170 LA CELLE ST CLOUD
BOCQUET	Marie-José	CMC PII 21 rue Moxouris	78150 LE CHESNAY
BUSSEREAU	Patricia	33, Elysées 2	78170 LA CELLE ST CLOUD
CAILLAUD	Geneviève	10 av Général Sarraill	78400 CHATOU
CAMBET	Bernard	HPV 7bis rue de la Porte de Buc	78000 VERSAILLES
CHANEY-PROST	Christiane	18 rue Jules Ferry	78340 LES CLAYES/BOIS
CHANON	Bertrand	81 av Pierre Curie	78210 SAINT CYR
CHERRIER	Pierre-Charles	17 bis av A-R Guibert	78170 LA CELLE ST CLOUD
CONDAMINE PERSUY	Chantal	1 rue Pablo Neruda	78340 LES CLAYES/BOIS
CORNU	Dominique	12 rue du Général Leclerc	78120 RAMBOUILLET
COSNIER	Claude	5 allée Bois de Nogent	78310 MAUREPAS
DESTOUCHES	Marie-Geneviève	14 allée du Bourbonnais	78310 MAUREPAS
GRESSEFF	Isabelle	50 av Jean Jaurès	78390 BOIS D'ARCY
LECLERCQ	Catherine	15 rue Pottier	78150 LE CHESNAY
LEROY	Bernard	5 rue des Bleuets	78180 MONTIGNY
MAZEAU	Jacqueline	12 rue du Général Leclerc	78120 RAMBOUILLET
MONIER NEGRET	Marie-Thérèse	5 rue P. Semard	78190 TRAPPES
PASTRE	Dominique	119 bis rue H.Prou	78340 LES CLAYES/BOIS
PELICAND DUMAY	Annie	19 av, Guibert	78170 LA CELLE ST CLOUD
PETIT	Philippe	HPV 7 bis rue de la Porte de Buc	78000 VERSAILLES
PREVIER	Claude-Hélène	119 bis rue H.Prou	78340 LES CLAYES/BOIS
SENAUX	Jean-Paul	12 bd de la République	78000 VERSAILLES
SIFFERT GAUTIER	Brigitte	42 place Madeleine Bres	78370 PLAISIR
SOUDRÉ	Georges	HP PII 21 rue Moxouris	78150 LE CHESNAY
WALLON	Monique	471 rue A.Guyet	78370 PLAISIR

GYNECOLOGUES & OBSTETRICIENS HOSPITALIERS

LE TOHIC	Alain	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
MESSAOUDI	Fabienne	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
PANEL	Pierre	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY

SAGES FEMMES LIBERALES

BOUTELOUP	Carole	20 rue Hoche	78000 VERSAILLES
BOUTIN	Myriam	31 av du Manet	78180 MONTIGNY
CANONGE	Frédérique	20 rue Hoche	78000 VERSAILLES
COCHET	Muriel	7 av Auguste Renoir	78160 MARLY LE ROI
DAVY	Claude	993 rue Louis Blériot	78530 BUC
DESROUSSEAUX	Audrey	1 avenue de Beauce	78450 VILLEPREUX
FALLIEX	Brigitte	53 avenue de l'Europe	78160 MARLY LE ROI
GASPARD	Stéphanie	31 av du Manet	78180 MONTIGNY
GODET	Sylvie	52 bd Vauban	78180 MONTIGNY
GUELIMI	Domitille	4 rue Jacques-Ange Gabriel	78280 GUYANCOURT
JALLERAT	Véronique	3 bis rue St Léger	78100 SAINT GERMAIN
LE METAYER	Gaëlle	52 bd Vauban	78180 MONTIGNY
LORIOT	Perrine	23 rue Lucien Sampaix	78210 SAINT CYR
LOUDET BLANC	Madeleine	27bis bd du Roi	78000 VERSAILLES
MEICLER	Ghislaine	6 square d'Astorg	78150 LE CHESNAY
MORIN	Christine	191 rue Pablo Picasso	78370 PLAISIR
NICOT	Sylvie	52 bd Vauban	78180 MONTIGNY
PIEL	Nathalie	80 route de St Nom	78620 L'ETANG LA VILLE
ROUSSET	Muriel	3 bis rue St Léger	78100 SAINT GERMAIN
SEVIN SCAPIN	Sylvie	20 rue Hoche	78000 VERSAILLES
STUCKI	Solange	20 rue Hoche	78000 VERSAILLES
TROTТА	Mélanie	7 av Auguste Renoir	78160 MARLY LE ROI
VAYER	Laurence	15 rue G. Brassens	78650 BEYNES
WISEE	Catherine	55 route de Chatou	78420 CARRIERES/Seine

SAGES FEMMES MATERNITES

BOYER Surveillant	Nicolas	HPV 7 bis r de la Porte de Buc	78000 VERSAILLES
CURCI	Christine	HPV 7 bis r de la Porte de Buc	78000 VERSAILLES
DAUTZENBERG Tabac	Edwige	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
FROMONT (de) Surveillant	Béatrix	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
GRANDIDIER	Line	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
GRUMIAUX	Emilie	HP PII 21 rue Moxouris	78150 LE CHESNAY
GUICHETAUX	Nadine	HPV 7 bis r de la Porte de Buc	78000 VERSAILLES
Surveillante		HP PII 21 rue Moxouris	78150 LE CHESNAY
MARTEAU	Mylène	HP PII 21 rue Moxouris	78150 LE CHESNAY
MORO	Marie-Anne	PMI, CC Louis Blériot	78280 GUYANCOURT
PERENNEC	Emilie	HP PII 21 rue Moxouris	78150 LE CHESNAY
PIEMONT	Christine	Santé Service , CHV	78150 LE CHESNAY
RAZE	Bernadette	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
ROMAIN	Fanny	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
VALDANT	Catherine	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
VIOLLET	Anne	HP PII 21 rue Moxouris	78150 LE CHESNAY
YCLON	Estelle	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY

ECHOGRAPHISTES

BERNARD	Jean-Pierre	CEDEF 15 r Pottier	78150 LE CHESNAY
BOUKOBZA	Philippe	CEDEF 15 r Pottier	78150 LE CHESNAY
CHARLIER	Jean-Pierre	21 rue Paulhan	78140 VELIZY
METZGER	Ulrike	CEDEF 15 r Pottier	78150 LE CHESNAY
ROIG BENARD	Catherine	CEDEF 15 r Pottier	78150 LE CHESNAY
FROGE (SF)	Lydie	CEDEF 15 r Pottier	78150 LE CHESNAY

PEDIATRES

DOMMERGUES	Marie-Aliette	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
------------	---------------	---------------------------	------------------

BIOLOGISTES

BRICKLEY	Xavier	65 av du GI Leclerc	78220 VIROFLAY
GUILLIN	Jean-Pierre	3 square Castiglione	78150 LE CHESNAY
LEONARD	François	HPV 7B rue Porte de Buc	78000 VERSAILLES
MELLOT	André	65 av du GI Leclerc	78220 VIROFLAY

PSYCHIATRES

ISSERLIS	Catherine	CHV 177 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
----------	-----------	---------------------------	------------------

PSYCHOLOGUES

de BRIEY	Régine	7 rue des Prés aux Bois	78000 VERSAILLES
BRUNEL	Isabelle	CEDEF 15 r Pottier	78150 LE CHESNAY
COHIER RAHBAN	Véronique	1 place G. Tailleferre	78180 MONTIGNY
FELLER	Martine	1 square Poussin	781250 LE CHESNAY
JAPIOT	Dominique	1 rue Richaud	78000 VERSAILLES
MISSONNIER	Sylvain	8 bis av J-B Clément	92100 BOULOGNE
MOREL	Denise	1 square Poussin	78150 LE CHESNAY
NAHON-GIRARDET	Emmanuelle	1 passage Pilâtre de Rozier	78000 VERSAILLES
TANGUY	Floriane	3 square René Bazin	78150 LE CHESNAY

GENETICIENS

SIMON BOUY	Brigitte	SESEP 2 r J-L Forain	78150 LE CHESNAY
------------	----------	----------------------	------------------

MEDECINS DU TRAVAIL

LEROY	Marie-Christine	7 rue des Peupliers	78870 BAILLY
-------	-----------------	---------------------	--------------

KINESITHEAPEUTES

DEMONT	Bruno	9 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY
DANET	Yaëlle	9 rue de Versailles	78150 LE CHESNAY

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

■ **CPAM DES YVELINES** 92 avenue de Paris 78000 VERSAILLES 01 39 20 30 00
Adresse Postale : CS 50001 78719 MANTES LA JOLIE Cedex
Lien : http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-yvelines/index_yvelines.php

■ **AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE ET A LA CMU** 0 820 904 102
<http://www.ameli.fr/assures/search.php?q=CMU>

■ PRESTATIONS

- Assurance-maladie en ligne <http://www.ameli.fr>
- Protection sociale du monde agricole et rural <http://www.msa.fr>
- Caisse nationale d'assurance-maladie des professions indépendantes <http://www.le-rsi.fr>

■ CONSEIL GENERAL DES YVELINES

Règlement départemental d'aides sociales

- Voir Titre I : Lutte contre la pauvreté et les exclusions
- Voir Titre II, chap. 3 : Les aides facultatives
Ce règlement a pour objet de préciser l'ensemble des droits de chacun à l'action sociale relevant du département. Au sein de ce volume, se trouvent donc répertoriées, avec les règles et procédures applicables, toutes les prestations d'aides sociales légales ainsi que les prestations facultatives créées à l'initiative du Département

Lien : http://www.yvelines.fr/action-sociale/rdas/doc/reglement_aides_sociales.pdf

■ DEAFS- DIRECTION DE L'ENFANCE, ADOLESCENCE, FAMILLE ET SANTE (ex DASDY)

- 3 rue St Charles 78000 VERSAILLES 01 39 07 78 78
- Antenne 78190 TRAPPES 6, rue Hector Berlioz 01 30 13 13 30

■ CAF – CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES 0 820 25 78 10

Correspondance : 1 Rue La Fontaine 78201 MANTES LA JOLIE CEDEX <http://www.yvelines.caf.fr>

- 1 Square Maurice Thorez 78190 TRAPPES
- 37 Quai de la République 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

• RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lien : <http://www.yvelines.fr/action-sociale/annexes/ram.htm>

RELAIS DE PROXIMITE

- 1 Rue La Fontaine 78200 MANTES LA JOLIE
- 31 Rue Veuve Fleuret Parc Jean Vauzelle 78130 LES MUREAUX
- 40 Rue Sadi Carnot 78120 RAMBOUILLET
- 2 Bis rue du Prieuré 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
- 2 Avenue des Prés 78280 GUYANCOURT
- 6 Rue du Marché 78500 SARTROUVILLE

• REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Lien : <http://www.yvelines2.yvelines.fr/actus/rsa/index.html>

■ DDASS 78

143 bd de la Reine BP 724 78007 VERSAILLES Cedex **01 30 97 73 00**
Lien : www.ile-de-france.sante.gouv.fr/ddass-78/index.htm

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Principales Actions :

- REAAP, Réseau d'Ecoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents et Médiation Familiale ;
- RMI, Revenu Minimal d'Insertion ;
- ASI, Appui Social Individualisé ;
- CMU, Couverture Médicale Universelle ;
- ALT, Allocation Logement Temporaire ;
- Pilotage et Animation du dispositif de veille sanitaire :
 - Le 115 ;
 - Le SAMU social du dispositif d'hébergement d'urgence ;
 - Le Centre d'urgence ;
 - Les CHRIS ;
 - Les résidences sociales
- Les PRAPS, Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins, pour les populations précaires.

■ TRAVAIL

- **Maternité et conditions de travail** : portail du Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/documentation-publications,49/editions-du-ministere,50/collection-travailler-mieux,1640/maternite-et-conditions-de-travail,10762.html>
- **Portail Cohésion sociale** <http://www.cohesionsociale.gouv.fr>
- **Institut national de recherche et de sécurité.** <http://www.inrs.fr> (risques professionnels)
- **Service Info du ministère de l'Emploi** **0821 347 347**

■ CONGE MATERNITE

Dossier mis à jour sur <http://www.ameli.fr> le 1^{er} janvier 2009

Durée du congé maternité

Le congé maternité comprend un congé prénatal (avant la date présumée de l'accouchement) et un congé postnatal (après l'accouchement). Sa durée varie selon le nombre d'enfants attendus et le nombre d'enfants déjà à charge.

A noter que la durée légale du congé maternité est fixée par le code du travail (article L 122-26).
Des conventions collectives ou des accords de branche peuvent prévoir des dispositions plus favorables.

La salariée attend un enfant

La durée du congé maternité est de 16 semaines dont, en principe, un congé prénatal de 6 semaines avant la date présumée de l'accouchement et un congé postnatal de 10 semaines après l'accouchement.

Dans cette situation en effet, la salariée enceinte peut, avec l'avis favorable du médecin ou de la sage-femme qui suit sa grossesse, reporter une partie de son congé prénatal (3 semaines maximum) après son accouchement. Son congé postnatal sera alors augmenté d'autant. A noter cependant que seules les 3 premières semaines du congé prénatal peuvent être reportées. De plus, en cas d'arrêt de travail prescrit à la salariée enceinte pendant la période qui fait l'objet d'un report, le report est annulé et le congé prénatal commence au 1^{er} jour de l'arrêt de travail.

La salariée attend un enfant, et elle a déjà deux enfants à charge ou elle a déjà mis au monde deux enfants nés viables

La durée du congé maternité est de 26 semaines dont, en principe, un congé prénatal de 8 semaines avant la date présumée de l'accouchement et un congé postnatal de 18 semaines après l'accouchement.

Dans cette situation en effet, la salariée enceinte peut :

- Soit, avec l'avis favorable du médecin ou de la sage-femme qui suit sa grossesse, reporter une partie de son congé prénatal (3 semaines maximum) après son accouchement. Son congé postnatal sera alors augmenté d'autant.
A noter cependant que seules les 3 premières semaines du congé prénatal peuvent être reportées. De plus, en cas d'arrêt de travail prescrit à la salariée enceinte pendant la période qui fait l'objet d'un report, le report est annulé et le congé prénatal commence au 1^{er} jour de l'arrêt de travail.
- Soit anticiper son congé prénatal (2 semaines maximum). Son congé postnatal sera alors réduit d'autant.

La salariée attend des jumeaux

La durée du congé maternité est de 34 semaines dont, en principe, un congé prénatal de 12 semaines avant la date présumée de l'accouchement et un congé postnatal de 22 semaines après l'accouchement.
Dans cette situation en effet, la salariée enceinte peut :

- Soit, avec l'avis favorable du médecin ou de la sage-femme qui suit sa grossesse, reporter une partie de son congé prénatal (3 semaines maximum) après son accouchement. Son congé postnatal sera alors augmenté d'autant.
A noter cependant que seules les 3 premières semaines du congé prénatal peuvent être reportées. De plus, en cas d'arrêt de travail prescrit à la salariée enceinte pendant la période qui fait l'objet d'un report, le report est annulé et le congé prénatal commence au 1^{er} jour de l'arrêt de travail.
- Soit anticiper son congé prénatal (4 semaines maximum). Son congé postnatal sera alors réduit d'autant.

La salariée attend des triplés (ou plus)

La durée du congé maternité est de 46 semaines dont, en principe, un congé prénatal de 24 semaines avant la date présumée de l'accouchement et un congé postnatal de 22 semaines après l'accouchement.

Dans cette situation en effet, la salariée enceinte peut, avec l'avis favorable du médecin ou de la sage-femme qui suit sa grossesse, reporter une partie de son congé prénatal (3 semaines maximum) après son accouchement. Son congé postnatal sera alors augmenté d'autant.
A noter cependant que seules les 3 premières semaines du congé prénatal peuvent être reportées. De plus, en cas d'arrêt de travail prescrit à la salariée enceinte pendant la période qui fait l'objet d'un report, le report est annulé et le congé prénatal commence au 1^{er} jour de l'arrêt de travail.

Congé pathologique

En cas d'état pathologique résultant de la grossesse, une période supplémentaire de congé n'excédant pas 2 semaines (14 jours) peut être accordée au cours de la période prénatale et sur prescription médicale.

A noter :

- le congé pathologique peut être prescrit à partir de la déclaration de grossesse ;
- le congé pathologique ne peut pas être reporté au cours de la période postnatale.

Accouchement prématuré

En cas d'accouchement prématuré, la durée totale du congé maternité n'est pas réduite : la durée du congé prénatal non prise est reportée à l'expiration du congé postnatal.

Accouchement tardif

En cas d'accouchement tardif, le congé prénatal est prolongé jusqu'à la date de l'accouchement, et le congé postnatal reste identique.

Hospitalisation de l'enfant

Si l'enfant reste hospitalisé au delà de la 6e semaine suivant sa naissance, la mère a la possibilité de reprendre son travail, et de reporter le reliquat de son congé postnatal à la date de fin de cette hospitalisation.

Décès de l'enfant

Lorsque l'enfant décède, la mère peut bénéficier de son congé postnatal.

Décès de la mère

Lorsque la mère décède du fait de l'accouchement, le père peut, sous réserve de cesser son activité salariée, bénéficier d'un congé postnatal et percevoir des indemnités journalières pendant ce congé. Ce congé postnatal débute à compter de la date de l'accouchement.

Sa durée est fixée à :

- 10 semaines en cas de naissance d'un seul enfant et si, suite à cette naissance, le père a moins de trois enfants à charge ;
- 18 semaines en cas de naissance d'un seul enfant et si, suite à cette naissance, le père a au moins trois enfants à charge ;
- 22 semaines en cas de naissances multiples, quel que soit le nombre d'enfants à charge.

Le père pourra demander le report du point de départ de son congé paternité à l'issue de ce congé postnatal. Par ailleurs, si l'enfant reste hospitalisé au-delà de la 6e semaine suivant sa naissance, le père pourra demander le report de tout ou partie de son congé postnatal à l'issue de cette hospitalisation.

Grossesse interrompue

Si vous avez déclaré votre grossesse et qu'elle s'interrompt ou doit être interrompue, vous bénéficiez du congé maternité pour la durée du repos observé.

■ CONGE PATERNITE

Dossier mis à jour sur <http://www.ameli.fr> le 1^o janvier 2009

Durée du congé paternité

Un congé paternité est accordé au salarié à l'occasion de la naissance de son enfant dès lors qu'il peut produire la ou les pièces justificatives dont la liste est fixée par arrêté (voir l'article : Formalités à effectuer).

La durée du congé paternité est de 11 jours pour la naissance d'un enfant, et de 18 jours en cas de naissance multiple.

À noter :

- Le congé paternité est ouvert à tout salarié quelle que soit son ancienneté ou la nature de son contrat de travail (CDI, CDD, temps partiel, intérimaire, saisonnier, ...), quelle que soit sa situation familiale (mariage, PACS, union libre, divorce ou séparation), quel que soit le lieu de naissance ou de résidence de son enfant (en France ou à l'étranger), et que l'enfant soit ou non à sa charge.
- La durée légale du congé paternité est fixée par le code du travail (article 122-25-4). Des conventions collectives ou des accords de branche peuvent prévoir des dispositions plus favorables.

Le congé paternité doit débiter dans les 4 mois qui suivent la naissance de l'enfant. **Il s'ajoute aux 3 jours d'absence autorisée accordés par l'employeur pour une naissance.**

À noter que le congé paternité peut être pris immédiatement après ces 3 jours ou séparément, mais il doit débiter dans les 4 mois qui suivent la naissance de l'enfant.

Au total, le père peut donc disposer d'un congé de 14 jours pour la naissance d'un enfant, ou de 21 jours en cas de naissance multiple.

■ CONGE D'ADOPTION

Dossier mis à jour sur <http://www.ameli.fr> le 1^o janvier 2009

Durée du congé d'adoption

La durée du congé d'adoption varie selon le nombre d'enfants adoptés et le nombre d'enfants à charge, et selon qu'il est partagé ou non entre les parents adoptifs.

A noter que la durée légale du congé d'adoption est fixée par le code du travail (article L 122-26). Des conventions collectives ou des accords de branche peuvent prévoir des dispositions plus favorables.

Le salarié(e) adopte un enfant et, suite à cette adoption, a un ou deux enfants à charge

Le congé d'adoption est de 10 semaines, éventuellement augmenté de 11 jours en cas de partage du congé d'adoption entre les parents adoptifs.

Le salarié(e) adopte un enfant et, suite à cette adoption, a au moins trois enfants à charge

Le congé d'adoption est de 18 semaines, éventuellement augmenté de 11 jours en cas de partage du congé d'adoption entre les parents adoptifs.

Le salarié(e) adopte deux enfants ou plus

Le congé d'adoption est de 22 semaines, éventuellement augmenté de 18 jours en cas de partage du congé d'adoption entre les parents adoptifs.

Partage du congé d'adoption

Le congé d'adoption peut être pris par l'un des parents adoptifs seulement ou partagé entre les parents adoptifs.

Lorsqu'il est partagé entre les parents adoptifs :

- La durée du congé d'adoption est augmentée de 11 jours pour l'adoption d'un enfant, ou de 18 jours pour l'adoption de deux enfants ou plus.
- Le congé d'adoption doit être réparti en deux périodes dont la plus courte ne pourra pas être inférieure à 11 jours.
- Les parents adoptifs ont la possibilité de prendre leur congé d'adoption de façon séparée ou de façon simultanée, sous réserve que l'addition de la durée de leurs deux congés respectifs ne dépasse pas la durée légale du congé d'adoption.

Début du congé d'adoption

Le congé d'adoption peut débuter soit le jour de l'arrivée de l'enfant au foyer, soit 7 jours précédant la date prévue de l'arrivée de l'enfant

■ CONGE PARENTAL D'EDUCATION

Mise à jour le 9 février 2010 <http://www.ameli.fr>

À la suite d'une naissance ou de l'adoption d'un enfant de moins de 16 ans, tout(e) salarié(e) peut bénéficier d'un congé parental d'éducation lui permettant d'interrompre ou de réduire son activité professionnelle pour élever cet enfant.

Pour avoir droit à ce congé, l'intéressé(e) doit avoir un an d'ancienneté au minimum dans l'entreprise à la date de la naissance ou de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté.

A savoir

Le congé parental d'éducation n'est pas rémunéré mais le salarié peut utiliser les droits acquis sur son compte épargne temps pour le « financer ». Le bénéficiaire du congé peut également, s'il en remplit les conditions, bénéficier du complément de libre choix d'activité servi par la Caisse d'Allocations Familiales.

Lien : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/conges-et-absences-du-salarie,114/le-conge-parental-d-education,1038.html>

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS VERSAILLES

■ SECOURS CATHOLIQUE – DELEGATION DES YVELINES

24 rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES 01 39 50 44 45
http://www.secours-catholique.org/delegation/identite_pgpermanences_yvelines.htm

■ SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

4 villa de la bonne aventure - 78000 VERSAILLES 01 39 53 36 20

■ AFAD – AIDE FAMILIALE À DOMICILE

Conventionnement avec la Sécurité Sociale, le Conseil Général et les régimes particuliers
4 allée des Horticulteurs 78000 VERSAILLES 01 39 53 62 98

■ CLER

Aide aux familles, couples, jeunes, et toutes personnes en difficulté. Vie conjugale, familiale et sociale.
7 rue de Béarn 78000 VERSAILLES 01 39 53 48 80

■ SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DES YVELINES

Service d'aide à la rencontre parent-enfant
9 bis av Jean Jaurès 78000 VERSAILLES 01 39 23 19 19

■ MEDIATION CONSEIL

Favoriser la résolution des conflits familiaux par le recours à la médiation familiale.
14 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES 01 34 62 17 07

■ CFY – COUPLE ET FAMILLE DES YVELINES

Conseillères conjugales et familiales professionnelles au service des couples et des personnes en difficultés relationnelles.
7 rue Ste Sophie 78000 VERSAILLES 01 39 50 51 66

■ ASSOCIATION JONATHAN PIERRES VIVANTES

Accueil et soutien moral des parents en deuil d'enfants
14 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES 01 42 96 36 51

■ LA MAISON DES ENFANTS

Deux crèches pour les enfants de 10 semaines à 3 ans.
89 av Foucault de Pavant 78000 VERSAILLES 01 39 54 27 86

■ CYES- COMITE DES YVELINES D'EDUCATION POUR LA SANTE

Prévention et éducation pour la santé.
47 rue du Maréchal Foch 78000 VERSAILLES 01 39 49 58 93 www.cyes.info

■ AFTAM – ASSOCIATION ACCUEIL ET FORMATION

Hébergement pour 6 mois de femmes isolées ou de couples ayant de faibles ressources.
Hervé NIAKISSA 2 rue Philippe de Dangeau 78000 VERSAILLES 01 39 50 68 06

■ MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.
7 rue Jean Mermoz Bat. B 78000 VERSAILLES 01 30 83 27 60

■ VLEX- VAINCRE L'EXCLUSION

Accompagnement et mise en relation vers les structures sociales.
44 rue Albert Joly 78000 VERSAILLES

■ FAIRE- ASSOCIATION DE FORMATION ET AIDE A LA REINSERTION

Pôle permanent de lutte contre l'illettrisme.
7 rue Ste Sophie 78000 VERSAILLES 01 39 53 23 73

NOTES PERSONNELLES